

La construction et l'évaluation des compétences en ODP3h

L'évaluation, comme la construction des compétences, est réalisée au cours d'un processus continu et s'attache à prendre en compte plusieurs aspects de la formation :

- **L'implication de l'élève et sa contribution au travail collectif** : son suivi individualisé se concrétise par une note ou une évaluation appréciative de participation orale et l'évaluation de chaque carnet de bord.
- **L'acquisition des compétences inscrites dans les orientations pédagogiques (cf. les douze compétences « spécifiques » listées au BOEN n°11 du 17 mars 2005)** : il s'agit de comparer les compétences de chacun aux compétences attendues. Elles peuvent être mesurées par la réalisation par les élèves de documents récapitulatifs (comptes rendus, par exemple), ponctués par une évaluation sommative. En outre, l'auto-évaluation de l'élève doit être encouragée (exemple : vérification des comptes rendus de leurs visites dans des établissements scolaires via le site de l'ONISEP).

En définitive, la plupart des compétences attendues doivent être acquises par la totalité des élèves. En outre, d'autres modalités, comme la coévaluation, l'évaluation collective ou l'inter-évaluation, gagnent à être mises en place, afin de consolider l'esprit de groupe et de responsabiliser davantage les élèves.

La construction des compétences par une progression dans une démarche de projet

- Afin de développer les compétences des élèves, **compte tenu qu'une compétence est :**
la mobilisation de ressources (savoirs, savoir-faire techniques, attitudes) dans des situations variées et inédites,
on peut élaborer une progression reposant sur une démarche de projet, avec des activités permettant une approche progressive des concepts de métier et de formation, en les situant constamment dans un contexte réel. Aussi, les élèves passent-ils d'une situation d'observateur (visites, interviews...) à celle de participants à une activité.
- Cette **progression peut être constituée de séquences de durée variable, de préférence organisées en trois étapes :**
 - **une phase de découverte** (observation de l'environnement socio- économique et des lieux de formation ;
 - **une phase d'analyse, d'appropriation et d'approfondissement** (réalisation de productions diverses) ;
 - **une phase de mises en commun, de débat et de problématisation.**
- On insistera particulièrement sur les **conditions de réalisation variées** alternant le travail individuel en autonomie ou étayé et le travail en groupes. De plus, **les mises en commun** impulsées par l'équipe pédagogique en amont, voire parfois en aval des activités, la restitution des expériences vécues par les élèves, **peuvent donner lieu à des phases de synthèse très enrichissantes** car favorisant, par l'oralisation, la structuration et l'intégration de leurs connaissances.

- Par ailleurs, la **progression a intérêt à être synchronisée avec les manifestations locales, régionales** (journées portes ouvertes) **et parfois nationales** (concours sur le BTP au féminin) organisées au second trimestre. **Cependant, le calendrier des visites d'entreprises ou d'établissements scolaires doit rester assez espacé pour privilégier des mises en commun plus approfondies entre deux sorties pédagogiques.**

L'approche par construction-et-évaluation de compétences en ODP3 et sa généralisation au collège :

- **L'articulation de l'ODP3 avec les enseignements obligatoires a été amorcée, mais reste encore timide.** En effet, l'enseignement de découverte professionnelle vise à mobiliser l'expertise de diverses disciplines au fil des activités proposées. Il contribue lui aussi à l'acquisition des grandes compétences du socle commun. L'interaction pédagogique est réelle : non seulement les disciplines doivent contribuer à l'acquisition des compétences de découverte professionnelle, mais aussi la découverte professionnelle doit proposer des situations pédagogiques utilisables dans les disciplines. **Concernant l'Histoire-Géographie, la découverte professionnelle apporte des observations qui contribuent à donner à la discipline une ouverture sur le réel :** La visite d'une usine, par exemple, peut favoriser l'exploitation du chapitre sur la révolution industrielle. De même, **la découverte professionnelle peut offrir aux SVT un champ d'application concret qui permet à l'élève de comprendre le monde dans lequel il a une responsabilité :** la visite des prestataires de service de l'industrie pharmaceutique a donné une dimension concrète au chapitre sur la protection de l'organisme (vaccins ; médicaments...)
- **La contribution de l'ODP3h aux compétences du socle commun est bien évidente, à la fois par les « compétences spécifiques » qui, dès la création de cet enseignement, ont conduit les équipes pédagogiques à un enseignement et une évaluation par compétences, renforçant une expertise didactique en ce domaine qui s'avère de plus en plus précieuse pour l'ensemble des collègues, mais aussi par les modalités de cet enseignement en classe, qui s'appuient sur les activités des élèves (oral, écrit, TICE, travaux d'équipe...) et construisent donc ainsi **très directement les compétences C1 du socle (voir A1 de l'ODP3), C4 (B2i), C6 et C7, tout en contribuant à d'autres grandes compétences, notamment C5, mais aussi C3, selon les projets.** Les pratiques pédagogiques nouvelles exigées par l'ODP3 peuvent alors être transférées et généralisées plus aisément dans les disciplines. L'évaluation valorisante et positive qui est pratiquée en ODP3h dans le cadre des textes officiels, doit de la même façon pouvoir être facilement diffusée auprès de toute l'équipe pédagogique de collège, à commencer par le niveau Troisième.**
- **L'équipe éducative encadrant l'option de découverte professionnelle 3 heures propose aux élèves une approche assez complète du monde professionnel** **L'articulation avec l'éducation à l'orientation s'appuie sur les compétences acquises ou en cours d'acquisition lors de l'ODP3 :** elle suscite une mise en relation dynamique des métiers ou secteurs d'activité avec les filières de formation. Il s'agit en effet d'étayer les choix de poursuite d'étude en fin de 3^{ème}, en cohérence avec la démarche d'éducation à l'orientation (PDMF) menée dans l'établissement. Le « savoir s'orienter » renforcé par l'ODP3h appartient lui aussi au socle commun de compétences (C7) et peut « irradier » au-delà de l'option et des élèves qui la suivent, au bénéfice de l'ensemble de la classe et des disciplines.

Les liens réciproques à renforcer pour la réussite des parcours de scolarité :

L'intervention de partenaires variés (COP, établissements de formation, partenaires professionnels locaux...) est un atout pour la réussite de cette option. Dans cette optique, **l'implication des parents reste à développer**. Elle peut notamment passer par l'intervention de parents **en classe en tant que professionnels**, pour présenter leur métier, qui fournit le point de départ à des relations plus solides.

Par la concertation interdisciplinaire qu'elle implique, en lien avec les professeurs principaux de Troisième, l'option ouvre un vaste travail de communication avec l'ensemble de l'équipe éducative du collège et des élèves. Des réunions avec les coordonnateurs de discipline mettraient en avant l'option DP3, notamment les actions menées tout au long de l'année scolaire. La diffusion, dans le **journal du collège**, ou sur son **site**, de manifestations ou de visites réalisées par les élèves de l'option peut toucher des élèves de 4^e susceptibles de choisir cette option à la rentrée suivante. Une **campagne d'information** doit être également organisée auprès des 4^{ème} avant la fin d'année scolaire, pourquoi pas par les élèves de l'option eux-mêmes, porte- paroles motivés. Le CDI reste un lieu privilégié pour exposer les productions des élèves d'ODP3 qui peuvent concerner toute la communauté éducative. **Gageons enfin que le bilan interne des établissements, toujours largement positif, contribue à promouvoir cette option au sein de l'établissement, lors de sa présentation au conseil d'administration, débouchant parfois sur la création de deux groupes ODP 3 à la rentrée suivante**, mais toujours dans une structure de « barrettes » et non pas de classes pour garantir l'hétérogénéité indispensable dans une option de culture générale.

L'IA IPR chargé du dossier ODP3h, S.JUSTOME.